



UNCATEGORIZED



REMISE À NIVEAU (RAN) SSIAP 2

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Taux de satisfaction de nos stagiaires pour le premier semestre 2023 : 95,95 % (93,13 % en 2022)

PRE-REQUIS

Respect des dispositions de l'article 4 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié :

- Être titulaire du diplôme SSIAP 2 ou équivalence diplôme ERP/IGH niveau 2
- SST, PSC1, PSE,... en cours de validité
- Certificat médical de moins de 3 mois

OBJECTIFS

Permettre à chaque participant l'accession à l'emploi de chef d'équipe de service de sécurité incendie, titulaire du diplôme SSIAP 2 ayant dépassé la date limite de recyclage triennal ou ne pouvant justifier de 1607 heures d'activité lors des 36 derniers mois

CONTENU DE LA FORMATION

- Séquence 1 : Fondamentaux de sécurité incendie
- Séquence 2 : Mise en situation d'intervention
- Séquence 3 : Prévention
- Séquence 4 : Moyens de secours
- Séquence 5 : Gestion du PC sécurité
- Séquence 6 : Organisation d'une séance de formation
- Séquence 7 : L'équipe de Sécurité Incendie

DURÉE

21 heures

METHODES MOBILISÉES

- Alternance entre apports théoriques (exposés, débats) et pratiques (travaux pratiques et mises en situation).
- Mobilisation du plateau technique sécurité
- Formateurs professionnels issus des métiers de la sécurité incendie

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Le stagiaire doit être présent à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.
- Appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas (transmise à l'employeur)
- Attestation de fin de formation et de compétences remise à chaque participant


MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Prise de contact avec un chargé de développement
- Établissement d'une convention de formation et Inscription sur l'action concernée

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :

<https://alaji.fr/category/sites-de-formation/>

CONTACTS

 03.83.58.18.28

 <https://www.alaji.fr/contact/>

ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

TARIF

- Tarif individuel indicatif de 350 € net de taxes, nous consulter pour un devis précis
- En inter et en intra : nous consulter

DERNIÈRE MISE À JOUR

04/12/2023

